

Informations de base	
2024/2022(DEC)	Procédure terminée
DEC - Procédure de décharge	
Décharge 2023: Budget général de l'UE - Cour de justice de l'Union européenne	
Subject	
8.70.03.13 Décharge 2023	

Acteurs principaux																
Parlement européen	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Commission au fond</th> <th>Rapporteur(e)</th> <th>Date de nomination</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>CONT Contrôle budgétaire</td><td>TERHEŞ Cristian (ECR)</td><td>03/10/2024</td></tr> <tr> <td></td><td>Rapporteur(e) fictif/fictive CHINNICI Caterina (EPP) MOLNÁR Csaba (S&D) JORON Virginie (PfE) BOYER Gilles (Renew) BOESELAGER Damian (Greens/EFA) TRIDICO Pasquale (The Left) JUNGBLUTH Alexander (ESN)</td><td></td></tr> </tbody> </table>	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination	CONT Contrôle budgétaire	TERHEŞ Cristian (ECR)	03/10/2024		Rapporteur(e) fictif/fictive CHINNICI Caterina (EPP) MOLNÁR Csaba (S&D) JORON Virginie (PfE) BOYER Gilles (Renew) BOESELAGER Damian (Greens/EFA) TRIDICO Pasquale (The Left) JUNGBLUTH Alexander (ESN)							
Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination														
CONT Contrôle budgétaire	TERHEŞ Cristian (ECR)	03/10/2024														
	Rapporteur(e) fictif/fictive CHINNICI Caterina (EPP) MOLNÁR Csaba (S&D) JORON Virginie (PfE) BOYER Gilles (Renew) BOESELAGER Damian (Greens/EFA) TRIDICO Pasquale (The Left) JUNGBLUTH Alexander (ESN)															
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Commission pour avis</th> <th>Rapporteur(e) pour avis</th> <th>Date de nomination</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>AFET Affaires étrangères</td><td>La commission a décidé de ne pas donner d'avis.</td><td></td></tr> <tr> <td>SEDE Sécurité et défense</td><td>La commission a décidé de ne pas donner d'avis.</td><td></td></tr> <tr> <td>DEVE Développement</td><td>La commission a décidé de ne pas donner d'avis.</td><td></td></tr> <tr> <td>INTA Commerce international</td><td>La commission a décidé de ne pas donner d'avis.</td><td></td></tr> </tbody> </table>	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination	AFET Affaires étrangères	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.		SEDE Sécurité et défense	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.		DEVE Développement	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.		INTA Commerce international	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination														
AFET Affaires étrangères	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.															
SEDE Sécurité et défense	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.															
DEVE Développement	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.															
INTA Commerce international	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.															

BUDG	Budgets	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
ECON	Affaires économiques et monétaires	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
EMPL	Emploi et affaires sociales	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
ENVI	Environnement, climat et sécurité alimentaire	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
SANT	Santé publique	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
ITRE	Industrie, recherche et énergie	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
IMCO	Marché intérieur et protection des consommateurs	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
TRAN	Transports et tourisme	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
REGI	Développement régional	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
AGRI	Agriculture et développement rural	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
PECH	Pêche	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
CULT	Culture et éducation	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
JURI	Affaires juridiques	Président au nom de la commission KYUCHYUK Ilhan (Renew)	05/09/2024
LIBE	Libertés civiles, justice et affaires intérieures	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
AFCO	Affaires constitutionnelles	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	

	FEMM Droits de la femme et égalité des genres	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire	
	Budget	HAHN Johannes	

Evénements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
25/06/2024	Publication du document de base non-législatif	COM(2024)0272 	
17/09/2024	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
18/03/2025	Vote en commission		
01/04/2025	Dépôt du rapport de la commission	A10-0050/2025	Résumé
06/05/2025	Débat en plénière		
07/05/2025	Décision du Parlement	T10-0080/2025	Résumé
07/05/2025	Résultat du vote au parlement		
08/10/2025	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2024/2022(DEC)
Type de procédure	DEC - Procédure de décharge
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	CONT/10/00577

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE764.996	20/01/2025	
Avis de la commission	JURI	PE765.287	30/01/2025	
Amendements déposés en commission		PE768.136	11/02/2025	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A10-0050/2025	01/04/2025	Résumé
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T10-0080/2025	07/05/2025	Résumé

Conseil de l'Union

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif complémentaire	05754/2025	05/02/2025	

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	COM(2024)0272 	25/06/2024	

Autres Institutions et organes

Institution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé
CofA	Cour des comptes: avis, rapport	N10-0020/2024 JO OJ L 10.10.2024	10/10/2024	

Acte final

Budget 2025/1598
JO OJ L 08.10.2025

Décharge 2023: Budget général de l'UE - Cour de justice de l'Union européenne

2024/2022(DEC) - 01/04/2025 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission du contrôle budgétaire a adopté le rapport de Cristian TERHEŞ (ECR, RO) sur la décharge sur l'exécution du budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2023, section IV - Cour de justice de l'Union européenne (CJUE).

La commission compétente invite le Parlement européen à **donner décharge** au greffier de la Cour de justice sur l'exécution du budget de la Cour de justice de l'Union européenne pour l'exercice 2023.

Gestion budgétaire et financière

Le budget alloué à la CJUE en 2023 s'élevait à **486.025.796 EUR**, ce qui représentait une augmentation de 3,9% par rapport à 2022. Cette augmentation est principalement liée aux ajustements salariaux prévus pour 2023. Le taux d'exécution global du budget à la fin de 2023 était de 97,72%.

Le budget des missions de la CJUE, qui s'élevait à 638.000 EUR pour le personnel et les membres en 2023, a continué de diminuer de 3,3% en 2023 par rapport à 2022.

Gestion interne, performance et contrôle interne

Les députés ont pris note des mesures importantes prises par la CJUE en 2023 en vue de sa réforme judiciaire, qui a conduit au transfert partiel de la compétence préjudiciable de la Cour de justice au Tribunal. Un accord politique avec le Parlement et le Conseil a été conclu à la fin de 2023 en vue de la modification du statut de la CJUE et en vue d'améliorer le fonctionnement de la CJUE dans le contexte d'une augmentation constante du nombre d'affaires et de la complexité et de la nature sensible des questions soulevées.

En 2023, 821 nouvelles affaires ont été soumises à la Cour de justice, contre 806 en 2022, dont 63% de renvois préjudiciels et 28,6% de pourvois contre des décisions du Tribunal. Le Tribunal a connu une augmentation importante du nombre d'affaires avec 1271 nouvelles affaires en 2023 contre 904 en 2022, dont une série exceptionnelle de 404 affaires conjointes introduites en octobre 2023. La Cour de justice a clôturé 783 affaires en 2023, contre 808 en 2022, et le Tribunal a clôturé 904 affaires en 2023, contre 858 en 2022.

En ce qui concerne les audits internes, les principaux audits internes ont porté sur les dépenses de la CJUE pour le nettoyage des bâtiments, sur l'efficacité du système de contrôle interne pour la sauvegarde des actifs informatiques de la CJUE et sur les procédures de sélection du personnel.

Ressources humaines

Le rapport note qu'à la fin de l'année 2023, le taux d'occupation du tableau des effectifs s'élevait à 97,11%. La rotation annuelle du personnel était de 7,8% en 2023, ce qui s'explique notamment par les 20% d'agents qui ont quitté la CJUE en prenant leur retraite.

En outre, la composition hommes-femmes de la Cour de justice et du Tribunal demeure très déséquilibrée.

Cadre éthique

Les députés ont noté avec satisfaction que, comme demandé dans les recommandations de décharge précédentes, le nouveau code de conduite sur les droits et obligations des fonctionnaires et autres agents de la CJUE, qui reflète les valeurs et l'engagement de la CJUE en matière d'éthique, a été élaboré en 2023 et adopté en mars 2024.

À la suite de l'adoption du code de conduite pour les membres et anciens membres de la CJUE, les déclarations d'intérêts des membres ont été publiées en ligne afin d'éviter tout conflit d'intérêts potentiel dans le traitement des affaires.

Coopération interinstitutionnelle

Les députés se sont félicités des économies budgétaires réalisées grâce à la coopération avec d'autres institutions, en particulier les applications partagées et les services d'hébergement basés sur des accords de niveau de service avec la Commission, ainsi que la participation à des procédures interinstitutionnelles de passation de marchés, qui ont permis à la CJUE d'optimiser les coûts et les ressources. Ils ont recommandé la mise en place d'un programme permanent d'échange judiciaire permettant aux juges des États membres de travailler aux côtés de leurs homologues de la CJUE, pour promouvoir les bonnes pratiques dans l'interprétation du droit de l'Union.

Communication

Enfin, le rapport note qu'en 2023, la CJUE a renforcé ses efforts pour s'engager auprès des citoyens de l'Union en élargissant ses publics sur les médias sociaux. Les députés ont salué les efforts de la CJUE pour améliorer la communication stratégique et la transparence envers les citoyens de l'Union sur les activités judiciaires de la CJUE.

Décharge 2023: Budget général de l'UE - Cour de justice de l'Union européenne

2024/2022(DEC) - 07/05/2025 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a décidé par 541 voix pour, 97 contre et 26 abstentions, **de donner décharge** au greffier de la Cour de justice en ce qui concerne l'exécution du budget de la Cour de la Justice de l'Union européenne pour l'exercice 2023.

Dans sa résolution, adoptée par 485 voix pour, 113 contre et 61 abstentions, le Parlement formule les observations suivantes :

Gestion budgétaire et financière

Le budget alloué à la CJUE en 2023 s'élevait à **486.025.796 euros**, soit une augmentation de 3,9% par rapport à 2022. Cette augmentation est principalement liée à des ajustements salariaux prévu pour 2023. Le taux global d'exécution du budget à la fin de 2023 était de 97,72%. Le budget des missions de la CJUE, qui s'élevait à 638.000 euros pour le personnel et pour les membres a continué de diminuer de 3,3% en 2023 par rapport à 2022.

Gestion interne, performance et contrôle

Un accord politique a été conclu fin 2023 avec le Parlement et le Conseil qui tient compte de la modification du statut de la CJUE et vise à améliorer le fonctionnement de celle-ci dans un contexte d'augmentation constante du contentieux.

Autres observations

Le Parlement a constaté que :

- 821 nouvelles affaires ont été introduites devant la Cour de justice en 2023, contre 806 en 2022, dont 63% étaient des demandes de décision préjudicielle et 28,6 % des pourvois contre les décisions du Tribunal. Le Tribunal a connu une forte hausse du nombre des affaires introduites, avec 1271 nouvelles affaires en 2023, contre 904 en 2022, dont une série exceptionnelle de 404 affaires jointes soumises en octobre 2023;
- la Cour de justice a clôturé 783 affaires 2023, contre 808 en 2022, et le Tribunal a clôturé 904 affaires en 2022. 2023, contre 858 en 2022;
- à la fin de l'année 2023, le taux d'occupation des effectifs s'élevait à 97,11%. Le taux de rotation annuel du personnel était de 7,8% en 2023, ce qui était particulièrement dû aux 20% de ces membres du personnel qui ont quitté la CJUE en prenant leur retraite;
- la composition par sexe de la Cour et du Tribunal continue d'être très déséquilibrée;

- la coopération avec d'autres institutions et en particulier l'utilisation d'applications et de services d'hébergement communs au titre d'accords de niveau de service avec la Commission ainsi que la participation à des procédures interinstitutionnelles de passation de marchés a permis à la CJUE d'optimiser les coûts et les ressources. Le Parlement a recommandé la mise en place d'un programme permanent d'échange judiciaire permettant aux juges des États membres de travailler aux côtés de leurs homologues de la CJUE, pour promouvoir les bonnes pratiques dans l'interprétation du droit de l'Union.